

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 MARS 2022

L'an deux mil vingt et un, le 14 mars, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Pollefoort.

Présents : Mme Coulon, Mme D'Agostini, Mme Herman, Mme Lemée, Mme Yvon, M. Briffaut, M. Choplin, M. Guitton, M. Pollefoort, M. Poulain, M. Rosak.

Absents excusés : Mme Marienne (pouvoir à M. Briffaut), Mme Tolmont (pouvoir à Mme Lemée), M. De Thieulloy,

Secrétaire de séance : Mme Coulon

Procès-verbal du 21 février

Le PV 21 février est approuvé à l'unanimité.

1 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU BP 2022

Depuis la réunion de conseil municipal du 21 février, le budget a été modifié :

- Inscription du prêt relais de 600 000 € en recettes d'investissement (donc plus besoin de virement prévisionnel) et en dépense, ajout d'une ligne de remboursement du prêt relais et ajustement de l'opération « salle multifonctions » (assurances dommages ouvrages et AMO).
- En fonctionnement, la ligne de cotisation SIVOM a été modifiée en fonction de la revalorisation calculée par le bocage.

Les lignes modifiées apparaissent en rouge sur les documents budgétaires détaillés.

1) Le compte administratif investissement – commune

Compte tenu du solde de la section investissement en fin d'exercice 2021 (-166180.99 €), du report du solde de l'exercice 2020 (135 339.66 €), des restes à réaliser en dépenses (- 1 385 549.19 €) et recettes (+ 1 312 219 €), le résultat de clôture est de -104 171.52.

Délibération : En section investissement, l'affectation obligatoire est de 104 171.52 € au compte 1068.

2) Le compte administratif fonctionnement

Ensuite le conseil municipal examine le compte administratif de fonctionnement 2021. Celui – ci laisse apparaître, compte tenu des dépenses (450 216.49 €) et des recettes (543518.37 €) un résultat comptable de 93 301.88 € pour l'exercice 2021 auquel il convient de rajouter le solde de clôture de l'exercice 2020 (454 891.09 €) pour arriver à un solde cumulé en fin d'exercice 2020 de 548 192.97 €.

3) Approbation du compte de gestion

Monsieur le Maire annonce que le compte de gestion est en accord avec le compte administratif 2021.

4) Budget prévisionnel 2022

*➤ **Budget prévisionnel d'investissement***

Le budget prévisionnel investissement 2022 s'équilibre à 2 620 749.80 € en recettes et en dépenses, sans virement prévisionnel de la section fonctionnement.

*➤ **Budget prévisionnel de fonctionnement***

Le budget prévisionnel communal 2022 de fonctionnement s'équilibre à 842 036.45 € en recettes et en dépenses.

QUESTIONS DIVERSES

Elections présidentielles – bureau des permanences.

10 avril 2022

8h/11h	11h/14h	14h /17h	17h /19h
Chantal MARIENNE	Sylvie TOLMONT	Maurice POLLEFOORT	Jean-Pierre GUITTON
Dominique POULAIN	Nadège YVON	Philippe ROSAK	Audrey HERMAN
Marie-Claire D'AGOSTINI	Martine LEMEE	Jean-Yves CHOPLIN	Léonie COULON

24 avril 2022

8h/11h	11h/14h	14h /17h	17h /19h
Chantal MARIENNE	Sylvie TOLMONT	Frédéric LABRE	Jean-Pierre GUITTON
Maurice POLLEFFORT	Nadège YVON	Philippe ROSAK	Audrey HERMAN
Marie-Claire D'AGOSTINI	Martine LEMEE	Jean-Yves CHOPLIN	Léonie COULON

Construction salle périscolaire et restaurant scolaire

M. Le Maire soulève le fait que l'inflation des coûts des matériaux augmentent significativement le coût du budget alloué à la future salle périscolaire. Il paraît nécessaire de décaler dans le temps cette construction.

Actes d'incivilités

M. Le Maire fait part au conseil municipal de l'incivilité croissante dans la commune. La gendarmerie est prévenue des faits de détérioration sur le mobilier urbain, tags, rayures sur véhicules...

Fin de séance : 22h